

6ÈME RÉUNION DE NÉGOCIATION : ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

La direction et ses organisations syndicales représentatives, CFTD, CFE-CGC, CGT et FO, ont tenu ce mardi 15 novembre une 6ème réunion de négociation. Cette séance a permis de revenir sur l'organisation du temps de travail, sujet abordé lors de la réunion du 25 octobre, ainsi que d'échanger sur l'environnement de travail.

Organisation du temps de travail

Depuis le 25 octobre, la direction a échangé avec les organisations syndicales avant de formuler une nouvelle proposition.

Cette proposition vise à concilier le besoin de l'entreprise de s'ajuster aux variations d'activité et les attentes des représentants des salariés en matière de paiement des heures supplémentaires et de volontariat. Ainsi, dans le cadre d'un accord :

- **Le système actuel de comptabilisation des heures supplémentaires à la semaine et payé en fin de mois resterait inchangé.**
- **Pour répondre à la hausse d'activité, le recours aux séances supplémentaires le samedi, sur la base du volontariat, serait maintenu.**
- **Dans le cadre d'une augmentation ponctuelle de l'activité, l'allongement de la durée du travail serait rendu possible soit de façon obligatoire, soit de façon volontaire, en fonction des nécessités de la production.**
- **Enfin, afin de répondre aux baisses d'activité, un dispositif spécifique serait mis en place, reposant sur une gestion triennale des compteurs temps.**

Environnement de travail

Dans la continuité de la réunion du 4 novembre, la direction a présenté un projet de rénovation des sites de Renault en France, associant la mise en œuvre de moyens techniques, humains et financiers pour composer un cadre de travail motivant et contribuant à la performance des équipes.

La direction a également présenté une organisation et une politique visant le « zéro accident », pour amener les installations et les comportements au meilleur niveau de sécurité, par :

- **Une approche préventive basée sur l'identification des dangers et la réduction des risques,**
- **La mise en application de façon systématique des « 10 fondamentaux de la sécurité »,**
- **La définition d'un nouvel indicateur d'accidentabilité, homogène pour le Groupe, incluant les intérimaires.**

La prochaine réunion aura lieu le 29 novembre.

Pour Plus D'informations:

Alejandra KAUFMAN

Attachée de presse (Ressources humaines, Responsabilité sociale de l'entreprise)

alejandra.kaufman@renault.com

GRUPE RENAULT

SERVICE DE PRESSE

Tel.: +33 (0)1 76 84 63 36

renault.media@renault.com

Sites web: www.media.renault.com - www.group.renault.com

Follow us on Twitter : **@Groupe_Renault**